



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Référence: WLI/101

4 décembre 2013

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN À L'ACCORD DE MARRAKECH
INSTITUANT L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À BALI (INDONÉSIE) LE 4 DÉCEMBRE 2013**

NOTIFICATION D'ACCEPTATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la République du Yémen a signé le Protocole susmentionné le 4 décembre 2013, sous réserve de ratification.

Roberto Azevêdo
Directeur général

13-6660

WT/Let/918